

Service de la santé publique

Programme cantonal de prévention du tabagisme

2021-2024



Table des matières

Partie I – Résumé.....	2
1. Vision	2
2. Groupes cibles et thèmes	2
3. Objectifs du programme.....	3
4. Durée	4
5. Budget du programme	5
Partie II – Concept	6
1. Situation initiale.....	6
2. Apport du précédent programme	17
3. Motifs à l’origine du programme	22
4. Groupes cibles, settings et méthodes	22
5. Vision, objectifs et mesures.....	24
5. Organisation du programme et mise en réseau.....	34
6. Partenaire privilégié	34
7. Évaluation et monitoring.....	34
Partie III– Calendrier.....	35
Partie IV– Budget.....	37
Partie V – Métainformations	38
1. Bibliographie.....	38
2. Coordonnées	39

Partie I – Résumé

1. Vision

Dans le canton de Neuchâtel, la prévalence du tabagisme et son acceptation sociale sont durablement à la baisse. Une attention particulière est portée sur les nouveaux produits avec et sans tabac quant à leurs apports et leurs risques.

2. Groupes cibles et thèmes

2.1. Groupes cibles

Le présent programme de prévention du tabagisme contient des mesures s'adressant à la population dans son ensemble, notamment celles visant à améliorer les conditions-cadres structurelles. Mais ce programme s'adresse également plus précisément **aux enfants et aux jeunes, aux fumeur-se-s** souhaitant arrêter, **aux populations vulnérables** par rapport au facteur de risque tabac et **aux multiplicateurs et multiplicatrices**. Il est à noter que les enfants et les jeunes sont le public-cible central de ce programme.

2.2. Besoins des groupes-cibles

ENFANTS ET JEUNES

On sait que fumer ou non n'est pas uniquement un choix personnel. L'acte de fumer, comme toutes les addictions avec substance, dépend de trois facteurs : la personne, la substance et le contexte. Concernant la personne, on sait qu'une bonne estime de soi et la connaissance des dangers encourus si l'on fume influence favorablement le refus du tabagisme¹. On sait également que les premières expérimentations se font relativement jeune, vers 13 ans². Il est donc important d'aborder le sujet assez tôt. Ainsi, des mesures dans le cadre scolaire, comme présenté dans ce programme, favorisant l'information, l'esprit critique et les compétences socio-affectives (exemple de mesure : les journées-santé auxquelles participe le Cipret. Ces journées mêlent informations, discussions, débats sur les questions de santé qui intéressent les jeunes) sont à même de répondre aux besoins des enfants et des adolescent-e-s.

FUMEUR.SE.S

La démarche d'arrêt tabagique est, pour une bonne partie des fumeur-se-s, un cheminement complexe. Souvent partagé-e-s entre déni, indécision, envie d'arrêter et peur de l'échec, les futur-e-s ex-fumeur-se-s ont besoin d'avoir à leur disposition des solutions accessibles qui facilitent le parcours de l'abstinence tabagique. C'est pourquoi le programme cantonal de prévention du tabagisme souhaite rendre l'aide à l'arrêt tabagique plus accessible en le faisant plus largement connaître ou en trouvant des solutions adaptées pour divers publics (par exemple, consultation à distance).

POPULATIONS VULNÉRABLES

On sait qu'une des tâches les plus ardues de la promotion de la santé est d'atteindre les personnes vulnérables. Isolées en raison de compétences linguistiques manquantes, de problèmes socio-

¹ Addiction Suisse et Association suisse contre le tabagisme. *Les jeunes et la cigarette, Cahier 2, Outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du niveau secondaire avec suggestion d'animation, Fumer ou ne pas fumer? Raisons et motifs*. Lausanne, 2010, p.3.

² Monitoring suisse des addictions. Âge de première consommation, <https://www.suchtmonitoring.ch/fr/1/2-2.html?tabac-incidence-age-de-premiere-consommation>, consulté le 28.08.2019

économiques ou d'une faible littéracie en santé, ces populations sont difficiles à atteindre. C'est pour cette raison qu'une mesure leur est consacrée dans le programme tabac. Cette dernière contient des mesures concrètes, mais également une mesure transversale rappelant aux chargées de programmes de toujours analyser les situations en terme de populations vulnérables pour pointer les lacunes et combler les besoins, quand cela est possible.

MULTIPLICATEUR.TRICE.S

Les multiplicateurs et les multiplicatrices³ sont le meilleur moyen d'atteindre les public-cibles finaux. Confronté-e-s aux questions de leurs bénéficiaires, les multiplicateur-trice-s sont souvent friands de nouvelles connaissances et de formation. Le domaine du tabac étant actuellement en pleine mutation en raison de l'arrivée des nouveaux produits du tabac et de la cigarette électronique, ce besoin se fait d'autant plus ressentir.

2.3. Settings

Quand les mesures ne concernent pas toute la population, les enfants et les jeunes étant le cœur de cible de ce programme, ce sont les settings de l'école (obligatoire et post-obligatoire), des sports et des loisirs qui sont le plus investis.

3. Objectifs du programme

	Objectifs	Mesures
Policy	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici la fin de l'année 2024, le canton a mis en œuvre des mesures structurelles favorables à la protection de la population et à la non-entrée en consommation des jeunes - D'ici la fin de l'année 2024, le canton a analysé l'impact du cadre légal sur la santé des habitant-e-s du canton concernant les facteurs de risques et transmis des propositions au Conseil d'État. - D'ici la fin de l'année 2024, les écoles et tous les lieux qui accueillent des mineur-e-s ont été soutenus dans leur réflexion sur la gestion du tabac et autres succédanés sur leur territoire. - D'ici la fin de l'année 2024, les communes du canton sont informées concernant les mesures qui peuvent être prises pour la prévention du tabac sur le territoire communal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques - Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac - Étude de l'influence du cadre légal et mesures d'amélioration - Setting accueil des mineur-e-s et fumée - Prévention tabac dans les communes

³ Par multiplicateurs, on entend des tierces personnes (bénévoles ou professionnel.le.s) qui permettent d'atteindre le public-cible.

Interventions	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici la fin de l'année 2024, les mesures de prévention du tabagisme à disposition sont mieux connues des écoles et la prévention du tabagisme à l'école s'est renforcée. - D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré l'accessibilité de son offre d'arrêt à la consommation tabagique. - D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré la couverture de la prévention tabagique pour les jeunes adultes. - D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré la prévention du tabagisme dans le domaine du sport et des loisirs. - D'ici la fin de l'année 2024, la prévention du tabagisme auprès des populations vulnérables s'est améliorée. - D'ici la fin de l'année 2024, la formation des multiplicateur-trice-s concernant le tabac et ses substituts s'est améliorée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention du tabagisme à l'école obligatoire - Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt - Apprenti-e-s et lycéen-ne-s sans tabac - Midnight Sports - Cool and Clean - Populations vulnérables sans tabac - Formation des multiplicateur-trice-s
Information du public	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici la fin de l'année 2024, le CIPRET, ainsi que tous les partenaires du programme, ont permis à la population et aux professionnel-le-s d'améliorer leur connaissance concernant le tabagisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) et information/communication
Mise en réseau	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici la fin de l'année 2024, le réseau des acteurs cantonaux concernant la prévention du tabagisme s'est renforcé et un rapprochement a été entamé dans le contenu des programmes neuchâtelois et jurassiens. - D'ici la fin de l'année 2024, le canton de Neuchâtel a participé activement aux projets intercantonaux concernant le tabagisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau pour le programme cantonal et rapprochement cantonal NE-JU - Mise en réseau intercantonale

4. Durée

Le programme durera 4 ans.

5. Budget du programme

		4 ans	4 ans	par année	par année
		Cipret	SCSP	Cipret	SCSP
Policy	1	<i>Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques</i>			
	2	<i>Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac</i>			
	3		5'000		1250
	4	48'000		12'000.00	
	5	20'000		5'000.00	
Interventions	6	208'000		52'000.00	
	7	224'000		56'000.00	
	8	214'000		53'500.00	
	9		20'000		5000
	10				
	11	92'000		23'000.00	
	12	24'000		6'000.00	
Information du public	13	138'000 ⁴		34'500.00	
Mise en réseau	14	40'000		10'000.00	
	15	40'000		10'000.00	
Totaux		1'048'000	25'000	262'0000	6250

⁴ Ce chiffre est élevé car cette mesure représente le travail de fonds du Cipret : être une ressource, préparer les projets, répondre aux questions, fournir de la documentation, maintenir à jour le site Internet, etc.

Partie II – Concept

1. Situation initiale

Les conséquences de la consommation de tabac (et de ses produits dérivés) posent des problèmes majeurs de santé publique. En effet, la fumée du tabac contient de nombreuses substances toxiques et carcinogènes auxquelles sont exposées toutes personnes qui la respirent. Les fumeur-se-s inhalent en plus la nicotine, produit de type psycho-addictif, qui engendre une dépendance en suscitant l'envie et le besoin de fumer. Cette problématique occasionne des coûts considérables⁵ : la consommation de tabac en Suisse engendre 3 milliards de francs de coûts médicaux par an, correspondant à 3,9% des dépenses totales de santé de la Suisse en 2015. Elle entraîne par ailleurs pour l'économie une perte de production d'au moins 2 milliards de francs pour cause de maladie et de décès.

La mortalité due à la consommation de tabac est la première cause de décès prématurés évitables dans notre pays. Pour l'année 2012, l'OFS a recensé plus de 9'500 décès dus au tabagisme. Ce chiffre représente 15% de l'ensemble des décès. Un cinquième des décès dus au tabac concernent des personnes de moins de 65 ans. Les trois principaux types de maladies menant à un décès sont le cancer, responsable de 42% des décès (surtout le cancer du poumon), les maladies cardiovasculaires, avec 39% des décès (infarctus, maladies coronariennes et complications) et les bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO), avec 15% des décès⁶.

Le tabagisme n'est pas seulement un comportement à risque pour la santé, mais il est également une situation à risque pour celles et ceux qui le subissent. Chez les non-fumeur-se-s exposé-e-s, le tabagisme passif augmente le risque de développer un cancer des poumons, une maladie cardiovasculaire (infarctus ou angine de poitrine par exemple), de l'asthme ainsi que des maladies respiratoires⁷. Le tabagisme passif agit négativement sur les non-fumeur-se-s (le tabagisme dans l'entourage familial et social augmente le risque que les enfants commencent à fumer à leur tour), mais également sur les fumeur-se-s qui souhaitent arrêter.

1.2 Situation initiale au niveau national

Consommation de tabac

Les chiffres suivants concernant la consommation de tabac en Suisse en 2017 sont fournis par l'Enquête suisse sur la santé (ESS).

Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus vivant en Suisse, la proportion de fumeur-se-s en 2017 était de 27% (31% des hommes contre 23% des femmes), alors qu'elle était encore de 33% en 1997. Néanmoins, cette part apparaît comme extrêmement stable depuis 2007.

⁵ Mattli R., Farther R., Dettling M., Syleouni M-E, Wieser S., Die Krankheitslast des Tabakkonsums in der Schweiz: Schätzung für 2015 und Prognose bis 2050, Institut d'économie de la santé de Winterthur de l'Université des sciences appliquées de Zurich ZHAW, 2019

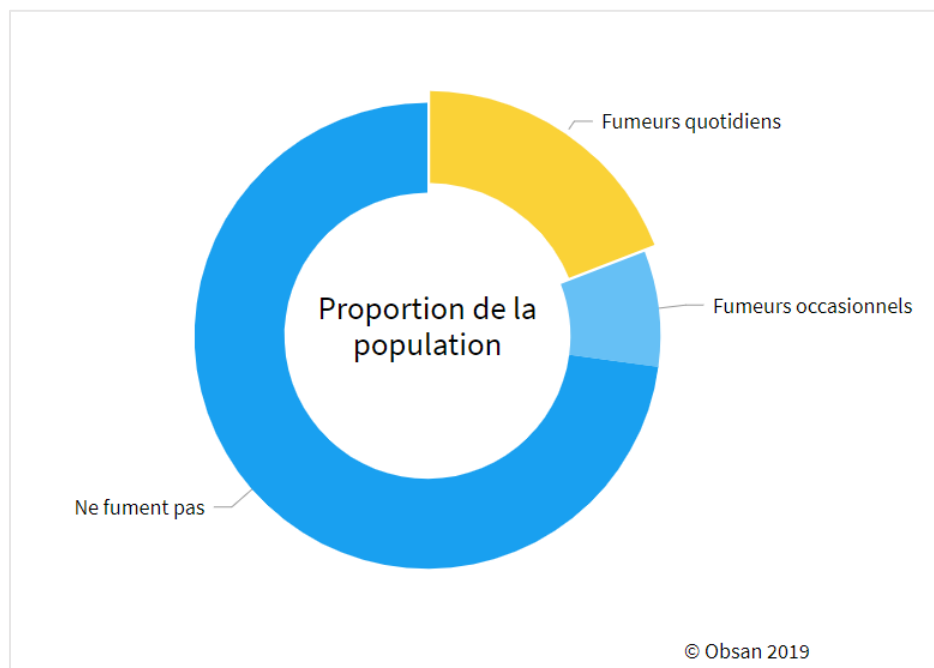
⁶ Actualités OFS, Statistique des causes de décès, Les décès dus au tabac en Suisse entre 1995 et 2012, Neuchâtel 2015

⁷ Informations de base sur le tabagisme passif, OFSP, août 2012

	1992	1997	2002	2007	2012	2017
Proportion de la population en %	30.1	33.2	30.5	27.9	28.2	27.1

Évolution de la prévalence du tabagisme en Suisse

Parmi les 27% de fumeur-se-s en 2017, 19% fument tous les jours et 8% occasionnellement.



Répartition du tabagisme en Suisse en 2017

La prévalence maximale en Suisse (hommes et femmes) concerne la classe d'âge des 20 à 34 ans avec un taux de 37%. Pour la classe d'âge des 35 à 49 ans, la prévalence est de 30%. Chez les jeunes entre 15 et 19 ans, la prévalence du tabagisme atteint 22%.

Classes d'âge	Proportion de la population en %
15-19	22.5
20-34	37.4
35-49	30.2
50-64	26.9
65+	13.6

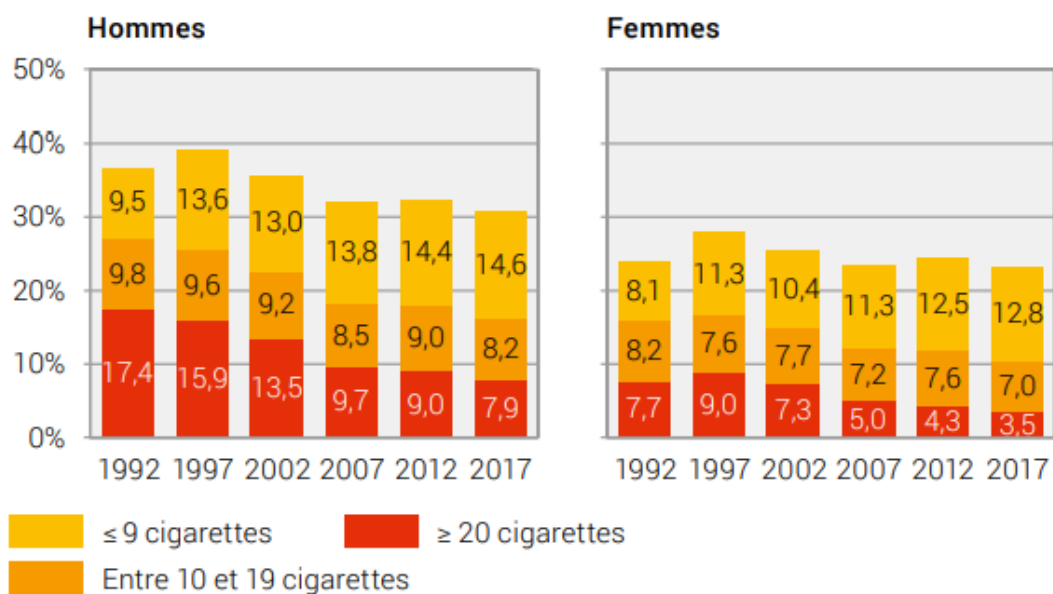
Prévalence du tabagisme en Suisse en 2017 par classe d'âge

Au cours des 25 dernières années, les écarts entre les sexes se sont réduits : si les hommes fumaient encore nettement plus souvent que les femmes en 1992 (37% contre 24%), la différence est désormais moins marquée (31% contre 23%). L'explication est double : d'un côté, la part des hommes qui fument a diminué, de l'autre, la part des jeunes femmes (15 à 24 ans) qui fument restait, en 2017, supérieure à celle de 1992 (29% contre 26%).

La quantité de tabac consommé a fortement diminué ces dernières années. En 2017, 8% des hommes et 4% des femmes fumaient au moins 20 cigarettes par jour. En 1992, ces proportions s'élevaient encore à 17% et à 8%. Le recul de la part des personnes fumant au moins 20 cigarettes par jour intervient surtout dans les classes d'âge les plus jeunes.

Fumeurs selon le nombre de cigarettes par jour

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

© OFS 2018

Il existe également des différences de comportement tabagique selon le niveau de formation. Les personnes avec des niveaux de formation relativement peu élevés (scolarité obligatoire ou degré secondaire) apparaissent plus touchées par le tabagisme, par rapport aux personnes ayant une formation du degré tertiaire.

Les différences de formation influent sur le comportement tabagique dès la jeunesse (16-19 ans) : en 2009-2010, 34 % des apprentis fumaient contre 20 % des étudiants suivant une école de maturité⁸.

Il est intéressant de noter également que, en 2017, plus d'une personne qui fume sur deux (61%) disait souhaiter arrêter de fumer. Cette proportion a augmenté de 5 points de pourcentage depuis 1992, davantage chez les hommes que chez les femmes. Elle est par contre demeurée inchangée depuis 2002. 28% des personnes qui fument ont entrepris durant l'année écoulée une tentative sérieuse mais infructueuse d'abandonner le tabac, en passant au moins deux semaines sans fumer.

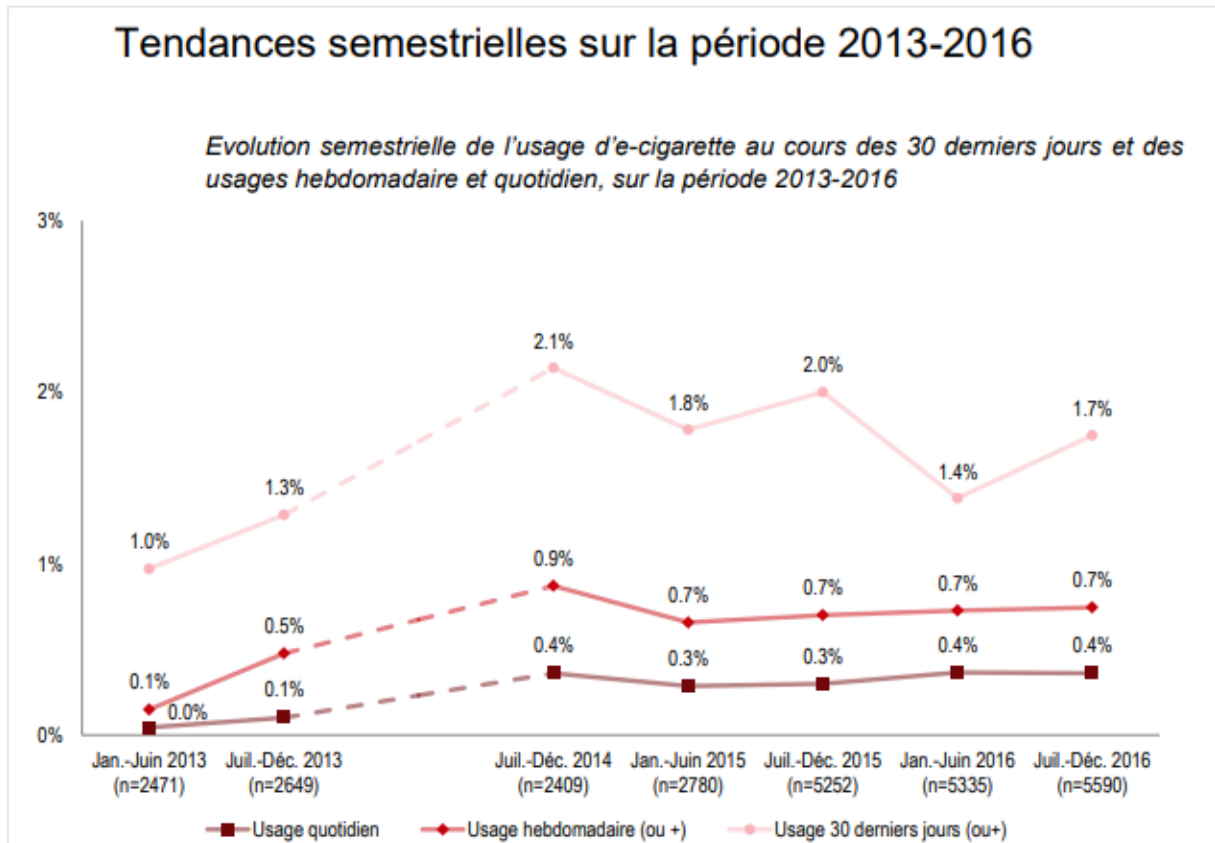
Le tabagisme passif, bien qu'il ait diminué en Suisse depuis l'année 2010 et l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif, reste présent dans la sphère publique, principalement dans les cafés, bars ou restaurants, ainsi que dans la sphère privée. Ainsi, la part des non-fumeur-se-s exposé-e-s au moins une heure par jour à la fumée d'autrui a chuté de 16% en 2007 à 6% en 2012, et est demeurée à 6% en 2017. C'est la classe d'âge la plus jeune, celle des 15 à 24 ans, qui reste la plus exposée au tabagisme passif (16%).

⁸ Theda Radtke, Keller Roger, Angela Bearth, Hans Krebs, Rainer Hornung (2011), La consommation de tabac chez les jeunes, de 2001 à 2009/10. Résumé du rapport de recherche 2011, Monitoring sur le tabac – Enquête suisse sur le tabagisme, Zürich.

N.B. : Nous n'avons pas de statistiques plus récentes concernant le tabagisme des jeunes selon leur formation

Utilisation de vapoteuse (cigarette électronique) et autres produits du tabac de nouvelle génération

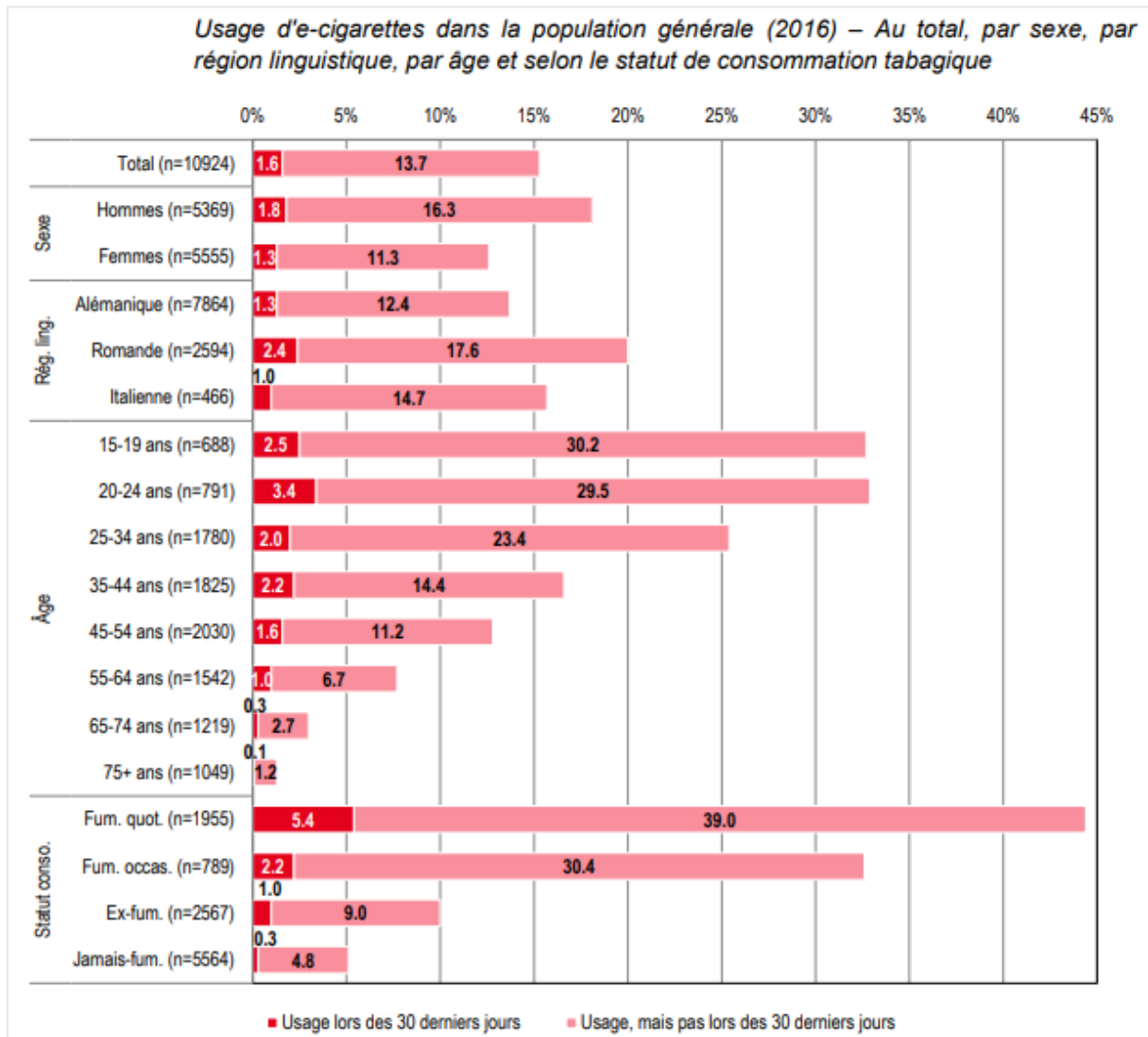
Selon le Monitoring suisse des addictions⁹, l'utilisation de la vapoteuse, après une importante progression entre 2013 et 2014, a tendance à plafonner. En 2016, 15% des personnes de 15 ans et plus ont utilisé la cigarette électronique au moins une fois dans leur vie, et la part d'utilisateurs à 30 jours atteignait 1.7%. L'usage quotidien - 0.4% - et l'usage hebdomadaire - 0.7% - sont également en stagnation.



Tiré de « Cigarette électronique et autres produits du tabac de nouvelle génération en Suisse en 2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions », Kuendig et al. (2017) © Office fédéral de la santé publique, Berne 2017

⁹ Kuendig H., Notari L., Gmel G. (2017). Cigarette électronique et autres produits du tabac de nouvelle génération en Suisse en 2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions, Addiction Suisse, Lausanne, Suisse

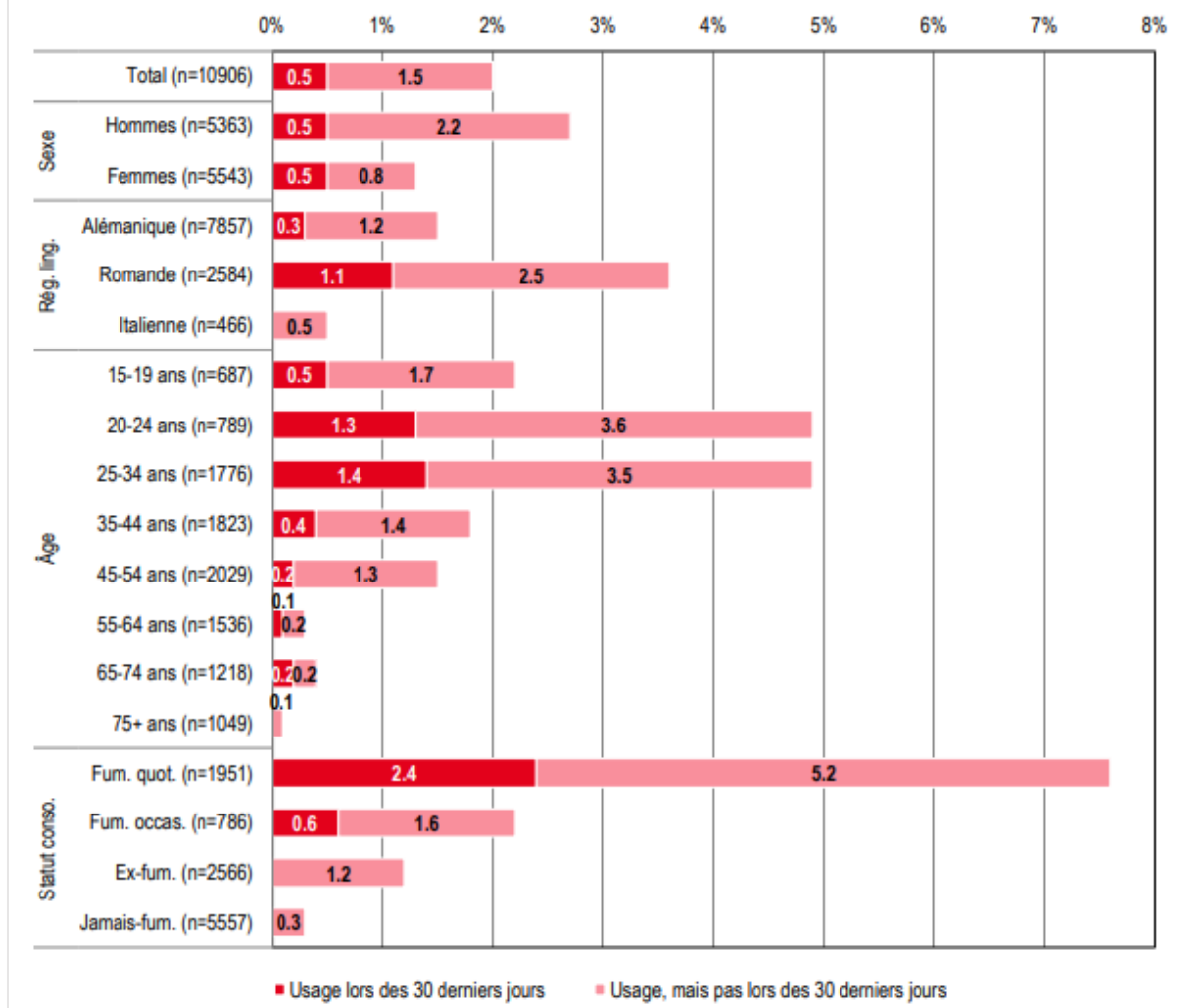
Les jeunes (15 à 24 ans) sont ceux qui expérimentent le plus la cigarette électronique. Par contre, la part d'utilisateur-trice-s régulier-ère-s (au moins une fois par semaine) culmine parmi les groupes d'âge 25-45 ans et les fumeur-se-s quotidien-ne-s.



Tiré de « Cigarette électronique et autres produits du tabac de nouvelle génération en Suisse en 2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions », Kuendig et al. (2017) © Office fédéral de la santé publique, Berne 2017

Il est possible que l'usage de la vapoteuse soit concurrencé par l'arrivée sur le marché de produits du tabac chauffé et non brûlé (« Heat not burn »). En effet, pas moins de 2.0% de la population a rapporté avoir déjà consommé du tabac au travers d'un tel système. 7.6% des fumeur-se-s quotidien-ne-s ont déjà utilisé (de manière régulière ou simplement testé) des produits du tabac chauffé. 0.3% de la population de 15 ans et plus disait consommer un produit du tabac du type « Heat not burn » au moins une fois par semaine, y inclus 0.2% quotidiennement.

Figure 4.1a Usage de produits du tabac du type "Heat not burn" dans la population générale (2016) – Au total, par sexe, par région linguistique, par âge et selon le statut de consommation tabagique

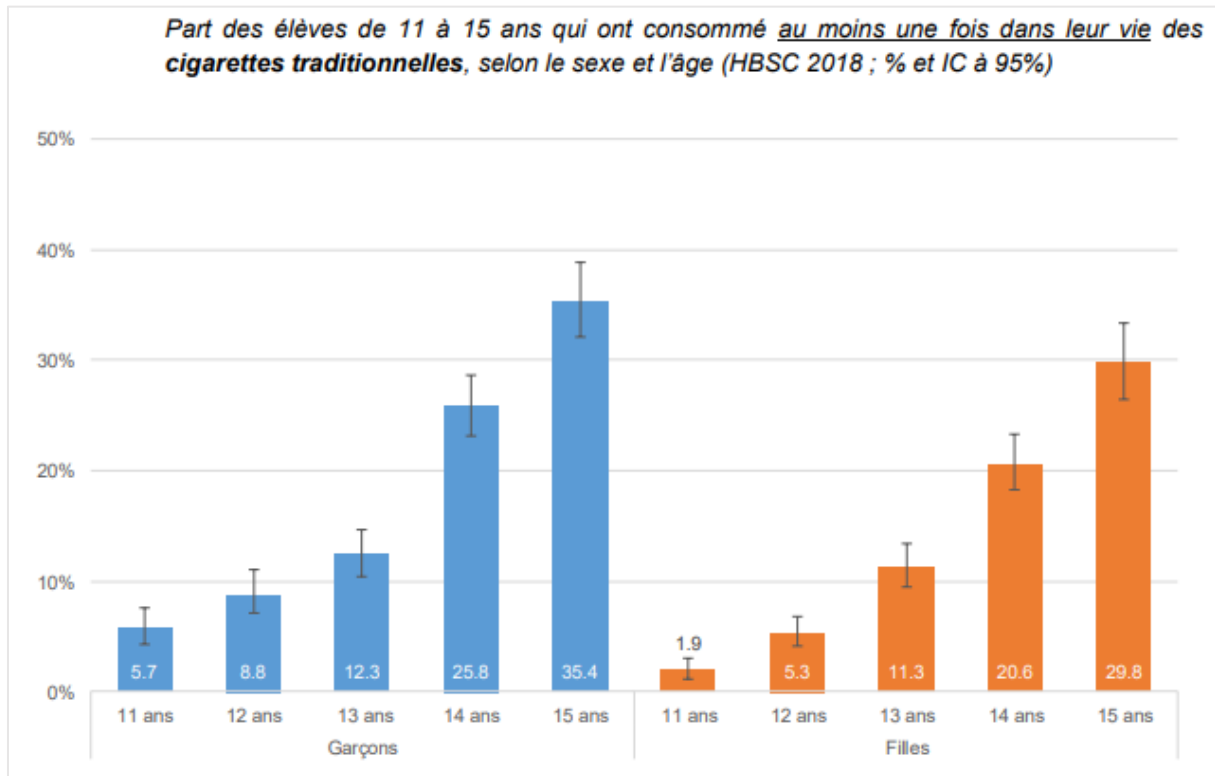


Tiré de « Cigarette électronique et autres produits du tabac de nouvelle génération en Suisse en 2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions », Kuendig et al. (2017) © Office fédéral de la santé publique, Berne 2017

Les usagers et les usagères régulier-ère-s de la vapoteuse et de produits du tabac chauffés ne sont pas les mêmes : en général, ils/elles consomment soit l'un produit, soit l'autre. Par contre, ce sont principalement des fumeur-se-s quotidien-ne-s de tabac qui consomment un produit de nouvelle génération (e-cigarette ou produit « Heat not burn ») au moins hebdomadairement (consommation duale). L'expérimentation est toutefois également rapportée par certains non-fumeur-se-s.

Consommation chez les écoliers

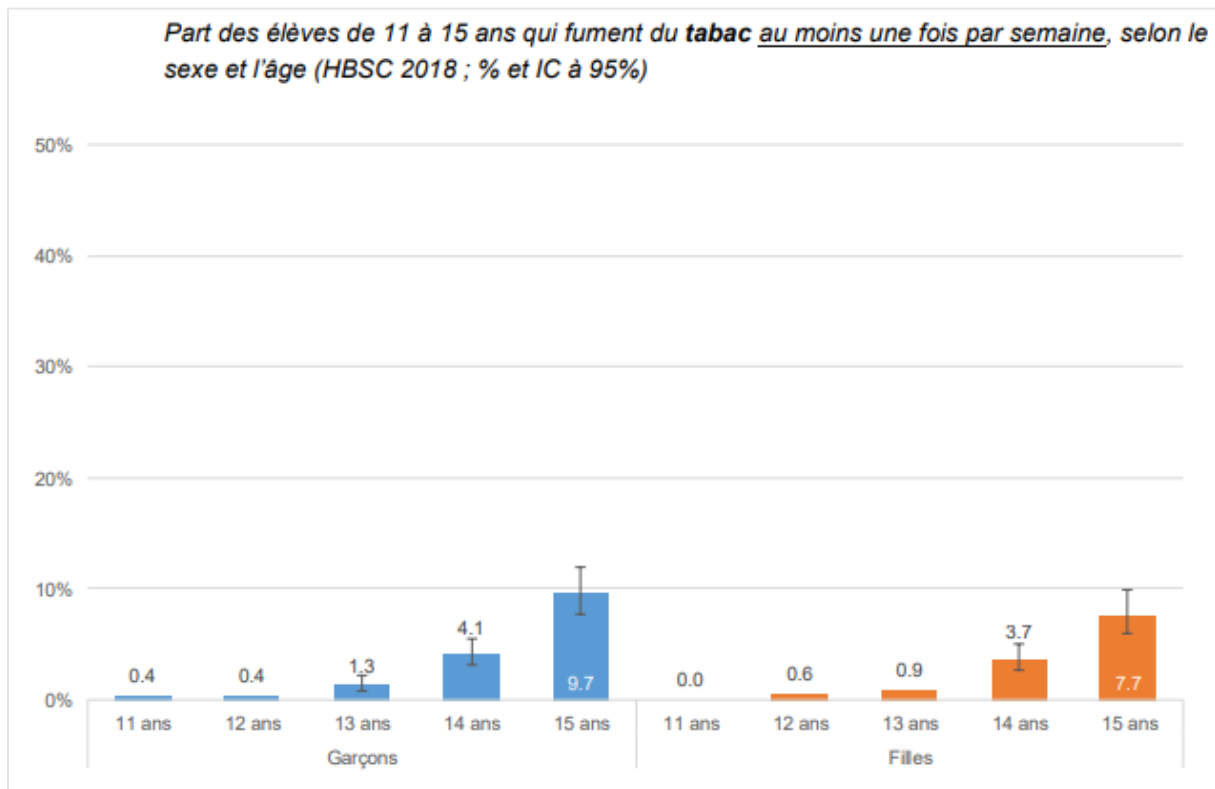
En ce qui concerne la consommation de tabac chez les écoliers et les écolières, les chiffres de l'enquête HBSC¹⁰ (menée tous les quatre ans auprès des écoliers de 11 à 15 ans en Suisse) indiquent que, en 2018, la part des élèves qui ont dit avoir fumé des cigarettes traditionnelles au moins une fois dans leur vie s'accroît nettement entre les groupes d'âge : 5.7% des garçons et environ 1.9% des filles de 11 ans, contre 35.4% des garçons et 29.8% des filles de 15 ans.



Tiré de « Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y., & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse. » © Addiction Suisse Lausanne 2019

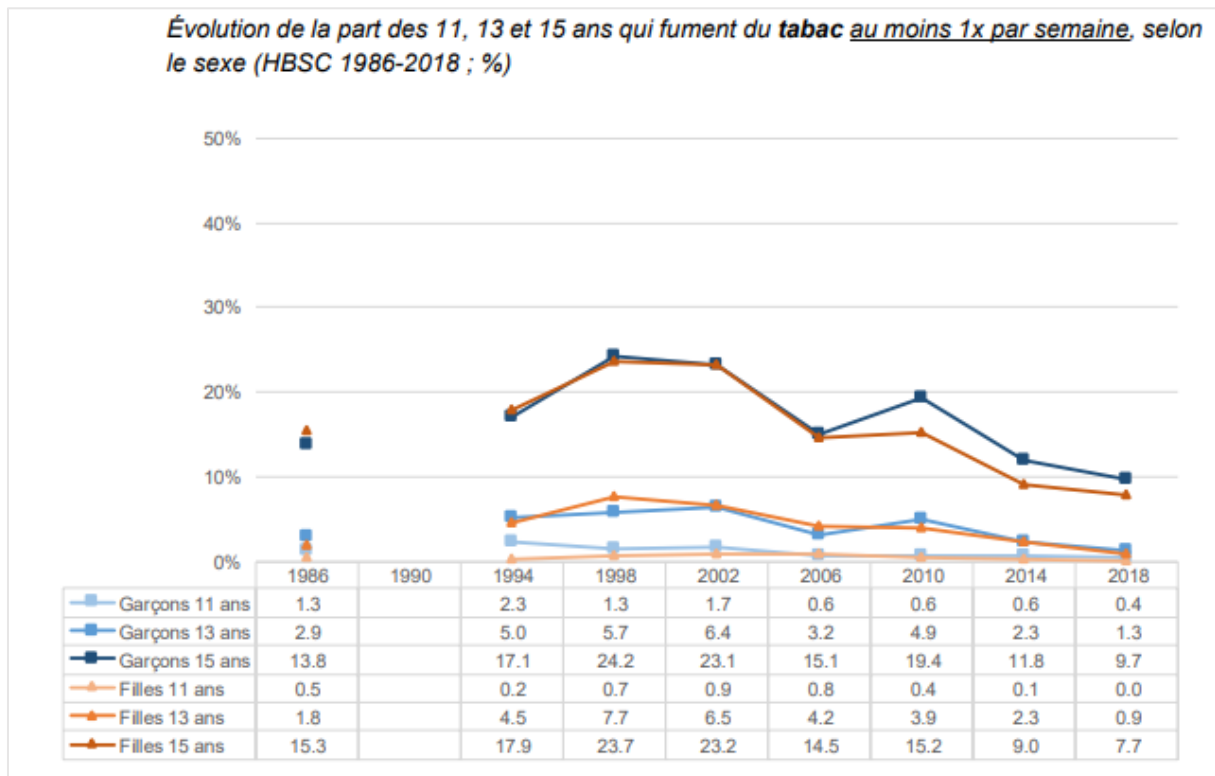
¹⁰ Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y., & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse - Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (Rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse.

En 2018, parmi les élèves de 15 ans, 9.7% des garçons et 7.7% des filles fumaient au moins une fois par semaine, et 5.6% des garçons et 3.5% des filles fumaient quotidiennement.



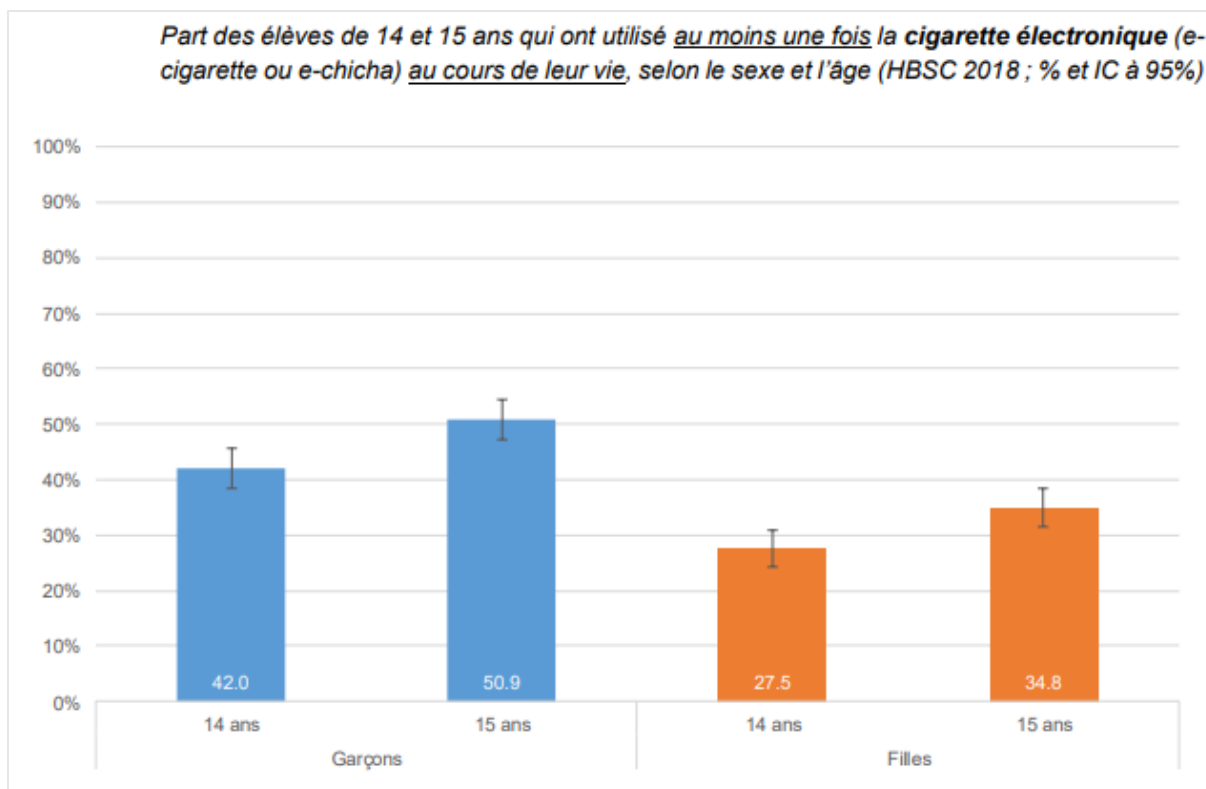
Tiré de « Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y, & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse. » © Addiction Suisse Lausanne 2019

Globalement, depuis 1986, la consommation au moins une fois par semaine de tabac chez les 15 ans a tout d'abord augmenté avec un pic sur la période 1998-2002, pour ensuite reculer entre 2002 et 2006, puis rester à un niveau assez comparable entre 2006 et 2010 et reculer fortement entre 2010 et 2014. La légère baisse qui semble se dessiner entre 2014 et 2018 chez les garçons et les filles de 15 ans n'est pas statistiquement significative. En 2018, on enregistre ainsi la prévalence la plus basse depuis le début de l'étude en 1986.



Tiré de « Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y, & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse. » © Addiction Suisse Lausanne 2019

Chez les élèves de 15 ans, 50.9% des garçons et 34.8% des filles ont utilisé au moins une fois la vapoteuse dans leur vie. Ainsi, proportionnellement plus d'élèves ont déjà consommé au moins une fois dans leur vie la cigarette électronique que la cigarette traditionnelle. Par ailleurs, 20.6% des garçons et 12.9% des filles de 15 ans ont utilisé la cigarette électronique au moins une fois au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Le motif le plus souvent mentionné pour l'utilisation de la cigarette électronique est la curiosité et l'envie de tester quelque chose de nouveau.



Tiré de « Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y, & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse. » © Addiction Suisse Lausanne 2019

En 2018, parmi les élèves de 15 ans, environ la moitié n'avait jamais consommé de cigarettes traditionnelles et jamais utilisé la cigarette électronique dans leur vie. En revanche, 19.9% des garçons et 12.1% des filles avaient vapoté sans avoir fumé de cigarettes traditionnelles dans leur vie.

En revanche, les produits du tabac chauffé (« Heat not burn ») ont été utilisés par peu d'élèves: moins de 2% des garçons et des filles de 15 ans en ont fait usage au moins une fois dans leur vie.

1.2 Situation initiale au niveau cantonal

Dans le canton de Neuchâtel, la proportion de fumeur-se-s (population de 15 ans et plus) en 2017 était de 31%¹¹, ce qui en fait le 2^{ème} canton de Suisse avec la plus forte prévalence de tabagisme¹², après le Tessin. Elle atteignait 35% en 2002, 28% en 2007, et 31% en 2012. Après une baisse constatée entre 2002 et 2007, la part de fumeur-se-s a à nouveau augmenté et semble se stabiliser depuis 2012.

Parmi la part totale de fumeur-se-s en 2017, 24% sont des fumeur-se-s quotidien-ne-s, et 7% des fumeur-se-s occasionnel-le-s. La proportion de fumeur-se-s quotidien-ne-s est plus élevée chez les hommes (30%) que chez les femmes (19%). Elle est également plus grande chez les personnes (population de 25 ans et plus) ayant accompli uniquement la scolarité obligatoire (34%), par rapport aux personnes ayant une formation du degré secondaire II (26%) ou tertiaire (16%).

¹¹ OFS, Enquête suisse sur la santé 2017, chiffres pour le canton de Neuchâtel, 2019.

¹² OFS, Enquête suisse sur la santé 2017, <https://www.obsan.admin.ch/fr/indicateurs/MonAM/tabagisme-age-15>

Les individus qui consomment plus de 10 cigarettes par jour représentent 17% de la population neuchâteloise en 2017. Cette part était de 23% en 2002.

La part des non-fumeur-se-s neuchâtelois-e-s exposés au moins trois heures par semaine à la fumée passive était de 2.8% en 2017 (pour la Suisse : 1.7%). Cette part a augmenté depuis 2012 (2.2%). Elle était encore de 4.8% en 2007, avant l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur la fumée passive (plus restrictive que la loi fédérale) (pour la Suisse : 4.5%).

Consommation parmi la population migrante

À la fin de l'année 2018, le canton de Neuchâtel comptait plus de 44'000 étranger-ère-s résidant de manière permanente¹³. Par rapport à la population résidente, la part des étranger-ère-s représente environ 25%. La provenance de la population étrangère vient pour les 2/3 de l'Union européenne : Portugal 28.9%, France 17.8%, Italie 15.6% et Espagne 5.5%. Pour les pays hors-UE, les plus représentés sont le Kosovo (2.6%), l'Érythrée (2.1%), la Turquie (1.7%) et la Bosnie-Herzégovine (1.2%).

Au niveau national (GMM II : 2010¹⁴), les communautés présentant le plus de fumeur-se-s quotidienn-e-s sont les communautés serbes (37,1% des femmes et 37,5% des hommes) et turques (femmes 29,5% et hommes 55,2%). Les hommes portugais (39,2%), ainsi que les serbes (37,5%) et les kosovars (33,7%) fument plus que les hommes suisses (31.0%). Dans certaines communautés, les femmes ne fument presque pas (Somalie, Sri Lanka).

- **La prévalence du tabagisme en Suisse a diminué jusqu'en 2007, mais reste stable depuis**
 - o La prévalence du tabagisme est plus importante dans le canton de Neuchâtel que dans les autres cantons (à l'exception du Tessin)
- **Plus d'une personne qui fume sur deux (61%) disait souhaiter arrêter de fumer**
- **Parmi les jeunes, il y a plus de fumeur-se-s chez les apprentis que chez les lycéens**
- **La part des élèves qui ont fumé des cigarettes traditionnelles s'accroît nettement entre l'âge de 11 ans et l'âge de 15 ans**
- **Certaines populations issues de la migration sont particulièrement touchées (provenant du Portugal, de l'ex-Yougoslavie, de Turquie)**

¹³ Statistique du canton de Neuchâtel, <https://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/domaines/Pages/01.aspx>

¹⁴ GMM II, Santé des migrantes et des migrants en Suisse, Principaux résultats du deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse, OFSP, 2010

2. Apport du précédent programme

Atteintes des objectifs

Le 1^{er} avril 2016 a débuté le premier programme cantonal de prévention du tabagisme dans le canton de Neuchâtel (PCPT). Ce programme a permis de faire un premier état des lieux de la prévention du tabagisme dans le canton avec les acteurs et actrice du secteur et de fixer des objectifs à atteindre pour 2020¹⁵¹⁶.

- **La part des non-fumeur-se-s (n'ayant jamais fumé ou ex-fumeur-se-s) neuchâtelois-e-s âgé-e-s de 15 à 19 ans passe au-dessus des 83% (75.5% en 2012 en CH).**

(Cet indicateur est évalué, par défaut, sur des valeurs suisses et non neuchâteloises)



Entre 2012 et 2017, la proportion de personnes non-fumeuses entre 15 et 19 ans est passé de 75.5% à 77.5% en 2017. La tendance peut paraître positive, mais si l'on regarde les chiffres des autres années (78.6% en 2013, 73.4% en 2014, 76% en 2015, 78.9% en 2016 et 77.5 % en 2017) on voit que la tendance est plutôt stable au niveau suisse et que la proportion de non-fumeur-se-s (n'ayant jamais fumé ou ex-fumeurs) chez les 15-19 ans peine à augmenter.

- **La part des Neuchâtelois-e-s qui fument et qui au cours d'une année ont fait une tentative sérieuse d'arrêt rejoint la moyenne suisse. En 2012, cette part était de 24.4% et la moyenne suisse de 27.5%.**



Entre 2012 et 2017, la proportion de Neuchâtelois-e-s ayant fait une sérieuse tentative d'arrêt de la consommation est passée de 24.4% à 29.8%. La moyenne suisse en 2017 est de 28.5%. Dans ce cas l'objectif est dépassé, puisque la moyenne neuchâteloise a dépassé la moyenne suisse.

- **En 2020, la part des personnes exposées à la fumée passive pendant 3 heures ou plus par semaine diminue de 10% par rapport à 2012.**



L'enquête suisse sur la santé de 2017 montre que l'objectif n'a pas pu être atteint et que le nombre de personnes exposées plus de 3 heures par semaine a augmenté passant de 2.2% en 2012 à 2.8% en 2017. Si l'on analyse plus précisément les chiffres de l'enquête, on remarque que le nombre de personnes pas du tout exposées à la fumée passive a, par contre, augmenté (passant de 75.6% en 2012 à 77.8% en 2017). On peut en déduire que la situation s'est améliorée pour la majorité des personnes, mais qu'il existe des « poches de résistance » où la fumée passive continue d'être une réalité. On constate d'ailleurs que la protection contre la fumée passive est nettement plus élevée pour les personnes ayant achevé un degré de formation tertiaire que pour les personnes ayant achevé la scolarité obligatoire (non-exposés : formation tertiaire 85%, scolarité obligatoire 61.9%).

L'analyse de l'atteinte des objectifs du programme précédent ouvre la voie aux objectifs du présent programme. Effectivement, dans le chapitre 5 « Vision, objectifs et mesures », il a été décidé de persévérer dans la lutte contre l'entrée en consommation chez les jeunes et de continuer de donner aux Neuchâtelois-e-s l'envie d'arrêter de fumer. Concernant la fumée passive, nous avons pu constater que l'exposition à la fumée passive dans la vie de tous les jours semble être liée au niveau d'étude achevé, et donc par extension, à la classe socio-professionnelle. Nous avons donc choisi un objectif qui

¹⁵ Le présent programme est écrit à la fin de l'année 2019.

¹⁶ Tous les chiffres utilisés pour ce chapitre sont statistiquement significatifs.

visé à diminuer l'exposition à la fumée passive pour toutes et tous, mais avec un accent particulier pour les personnes ayant un niveau de formation « école obligatoire ».

Rapport d'évaluation intercantonal

Le canton de Neuchâtel a participé à une évaluation intercantonale pilotée par le Fonds de prévention du tabagisme et réalisée par l'université de Berne et Interface pour les années 1 à 3 du PCPT¹⁷. Voici quelques extraits des recommandations d'amélioration les plus importantes :

Au niveau du programme :

- « Tirer parti des opportunités offertes par le rapprochement intercantonal avec le Jura pour renforcer l'assise et la force de frappe de la prévention du tabagisme dans la région. »
Les opportunités de synergie ont été saisies dès la reprise du Cipret-NE par la Fondation O2 et elles seront développées au fil du temps.
- « Développer la prévention structurelle¹⁸ [...] »
Le programme continuera d'encourager la prévention structurelle et à monitorer le respect des législations actuelles.
- « Intégrer les communes dans le prochain plan d'action afin de renforcer l'ancrage local de la prévention du tabagisme et d'amplifier sa portée. »
La sensibilisation des communes à leur capacité d'être actives dans le domaine de la promotion de la santé a été fortement développée ces dernières années. Il en sera fait de même pour le volet « tabac ».
- « Compléter l'offre cantonale d'aide à l'arrêt par des mécanismes de détection précoce au sein des projets « jeunes » afin d'orienter ce groupe-cible prioritaire vers un soutien. »
Ce travail de détection précoce est déjà effectué par le Cipret-NE et des pistes existent dans le setting sportif.

Au niveau des projets

- « Améliorer la définition des objectifs des projets (précision et mesurabilité) ainsi que leur modèle d'efficacité pour permettre un pilotage optimal. »
Il est tenu compte de cet aspect dans le présent programme. Cependant, il est également important de garder une certaine agilité pour adapter la mise en œuvre du programme à la réalité du terrain et à d'éventuels changements durant les quatre années du programme.
- « Mettre en œuvre un projet destiné à un groupe-cible spécifique ou intégrer des composantes d'égalité des chances à des projets déjà existants. »
Cet aspect a été intégré de manière plus explicite dans le dernier programme, au travers d'une mesure.

¹⁷ L'évaluation complète est à disposition sur demande.

¹⁸ La prévention structurelle est définie comme les stratégies ayant pour objectifs le contrôle, la réduction ou la suppression des risques pour la santé au niveau des conditions de vie, de travail et de l'environnement. En matière de tabagisme, il s'agit par exemple de la taxation, de l'interdiction de vente aux mineur-e-s, de la limitation de la publicité ou encore de l'interdiction de la fumée dans les lieux publics.

- « Renforcer l'accompagnement du projet « Cool and clean » pour valoriser la place de la prévention du tabagisme dans le setting sportif. »
Cette mesure, qui est à l'heure actuelle dans notre programme, ne sera peut-être plus financée d'ici le lancement du programme. Cependant, le setting sportif ne sera pas négligé.
- « Bâtir sur l'existant et mettre en place un réseau cantonal de multiplicateurs-trice-s de la prévention du tabagisme au sein du setting médical. »
La formation des multiplicateurs et multiplicatrices est une mesure du présent programme.
- « Afin de renforcer le réseau cantonal, diversifier la composition du workshop d'auto-évaluation et celle du groupe de pilotage stratégique. »
Afin d'être en cohérence avec la taille du canton et le nombre limité d'acteurs et d'actrices, nous pensons qu'il est plus pertinent de redéfinir le niveau de discussion au sein du copil, de redéfinir les responsabilités entre la direction stratégique et opérationnelle et de renforcer le lien avec la commission cantonale de promotion de la santé.
- « Faire le point sur les activités mises en œuvre de longue date dans le canton et renforcer l'expertise relative à l'évaluation des outcomes des projets. »
Conscient de l'importance de l'évaluation en prévention et promotion de la santé, nous relevons cependant qu'en présence de moyens limités, la priorité est plutôt mise sur le fait de rendre des prestations accessibles. Par contre, la participation aux évaluations intercantionales et nationales est considérée comme fondamentale.

Coordination

Un des apports notables du PCPT réside dans l'amélioration qu'il a amenée en terme de coordination et réseautage. Il a effectivement apporté au Service de la santé publique une excellente vision d'ensemble de la prévention du tabagisme, tout en lui permettant de bien connaître les actions de terrain grâce aux contacts réguliers avec le Cipret. Les mesures qui le composaient et le copil ont permis à différents acteurs et actrices de se rencontrer de manière plus régulière facilitant les collaborations.

Visibilité

Même si le programme en lui-même n'a pas forcément bénéficié d'une grande visibilité, le Cipret Neuchâtel est nettement mieux connu de la population et des professionnel.le.s. Le Cipret a répondu à toutes les demandes en terme d'ateliers, de stands, de formations, d'informations pour la population, les enseignant-e-s et des étudiant-e-s pour leur mémoire, de consultation « nutrition et tabac ». Le Cipret a également eu plus de mandats et plus d'apparitions dans la presse. Leurs prestations sont également mieux connues des médecins et des enseignant-e-s. Quelques exemples : les consultations « Stop Tabac » ont par exemple augmenté de 50% entre 2016 et 2018 ou encore l'augmentation de presque 50% de la fréquentation du site Internet entre 2017 et 2018.

Acteurs

Durant les quatre ans du programme, le Cipret Neuchâtel, jusque-là administré par la Ligue pulmonaire neuchâteloise, a changé d'affiliation. Effectivement, la Ligue pulmonaire neuchâteloise a émis le souhait de se réorganiser. Ainsi, il a été choisi de rattacher le Cipret à la Fondation O2 qui gère également le Cipret Jura. Ce changement a peu affecté les activités de terrain du Cipret. Même s'il est encore tôt pour tirer un bilan de ce changement, la proximité des deux CIPRET a déjà permis la mise en place de synergies concrètes comme, par exemple, le journal du fumeur.

Conclusion du Copil lors de la séance du 14 mai 2019

Lors de la séance du 14 mai 2019, le Copil a fait l'exercice de remplir un SWOT afin de faire un bilan des apports programme cantonal de prévention du tabagisme et de prévoir les améliorations pour le prochain programme.

Strenghts (Forces internes)	Weaknesses (Faiblesses internes)
Beaucoup d'expertise de terrain, beaucoup d'expertise des collaborateurs, beaucoup d'actions de terrain, beaucoup de jeunes touchés, évaluations sont une force, consultation stop-tabac en nette progrès avec synergie avec d'autres services (Hôpital),	Une certaine lourdeur administrative
Le programme a amené une bonne visibilité à la question du tabac, synergie collaboration entre les acteurs	Pas d'achats-tests tabac
A permis une collaboration avec les différents acteurs. Le programme va là où les gens sont.	Prévention structurelle
La coordination au sein du programme, image de vivre sans fumer très positive	Le temps nécessaire demandé pour le suivi, remplir les fiches d'évaluations.
Expertise des personnes de contact et très bon réseau	Montage actuel avec les acteurs est complexe, pas dans le même département qu'Addiction Neuchâtel, le dispositif de la santé scolaire est très complexe à mettre en place, l'accès à des populations exclues est à améliorer.
Open Sunday : population très jeune pourrait être un bon public cible avec des outils adaptés.	Pas toujours facile de voir les résultats concrets des mesures
On capitalise sur plein d'expériences et de compétences différentes, engrage dans le terrain reconnu	Le programme en soi a manqué d'appropriation pour les partenaires.
Opportunities (Opportunités externes)	Threats (Menaces externes)
Évolution technologique oblige à être en éveil, potentiel de réduction des risques, veille scientifique à faire, dynamique de la jeunesse qui est attentive, consciente, veut s'informer, intérêt pour l'écologie, la santé.	Incertitudes politico-économiques, politique globale en terme de prévention instable, évolutions technologiques sont menaçantes (ne pas être figé dans un programme) ¹⁹
Synergie entre les différents programmes (A&A, santé mentale, etc.) semble plus évidente aujourd'hui. Les gens demande clairement comment ils peuvent avoir du soutien	Nécessité de trouver l'équilibre entre les enjeux de santé et économiques
Conseiller d'État sensible à la prévention	Assurer la pérennité, répétition des actions dans les écoles
CEPEN = opportunité pour proposer des mesures à l'école	Craintes d'un risque de lobbying de l'industrie du tabac, vu sa place économiques dans le canton
Midnight Sport : collaboration fixe, une fois par année, moins spontané, plus programmé.	Loi fédérale (pas encore décidé, contenu ?, amélioration, mais aussi lacune)
Aller vers un Cipret régional ?, utiliser les médias sociaux	Nouveaux produits du tabac : revoir les mesures structurelles en fonction
Trouver l'équilibre entre les projets transversaux et les projets spécifiques	

¹⁹ L'aspect de la réduction des risques en lien avec les nouveaux produits du tabac est traité dans le programme 2021-2024 dans la mesure « Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt »

3. Motifs à l'origine du programme

Nécessité²⁰ : En plus du nombre de mort et de maladies causées (voir le chapitre Situation initiale), la nicotine est une des substances psychoactives qui rend le plus vite dépendant. On peut en déduire que la plupart des fumeur-se-s quotidien-ne-s (qui représentent le 70% de tous les fumeur-se-s) sont dépendant-e-s. Presque 60% des fumeur-se-s quotidien-ne-s souhaitent arrêter, un quart d'entre eux a déjà essayé durant les douze mois précédant l'enquête. Plus on fume régulièrement et tôt dans sa vie, plus vite la dépendance s'installe. 87% des fumeuses et fumeurs ont commencé avant l'âge de 21 ans avec une consommation quotidienne.

Besoins : pour lutter contre le tabagisme, il est nécessaire d'avoir un programme cohérent et coordonné qui permette d'investir les settings et d'atteindre les publics-cibles cruciaux. Il est important également d'avoir un Cigarette visible, actif et accessible pour permettre à toute la population d'accéder aux informations et aux prestations dont elle a besoin.

Expériences négatives et positives : « Le programme de prévention du tabagisme du canton de Neuchâtel compte de bonnes réalisations à son actif concernant le soutien à l'arrêt, proposé de manière multiforme dans différents settings. Il a également tenu son pari de coordonner les organisations actives dans le domaine de la prévention, et à articuler les activités autour de l'axe d'action central constitué par le CIPRET. Ce dernier a soutenu ses partenaires de manière transversale sur la thématique du tabagisme (présence lors de stands, formations, matériel, expertise). Les actions à destination des jeunes ont également connu des succès, notamment en ce qui concerne l'excellente couverture des établissements scolaires du canton et le maintien d'une offre à destination des apprenti-e-s. Le canton de Neuchâtel peut compter sur des partenaires engagés tels que la Ligue pulmonaire neuchâteloise, l'Hôpital neuchâtelois, le SCAV et la police ainsi que les partenaires dans le domaine du sport. Des renforcements futurs du pilotage du projet et de ses composantes de prévention structurelle permettraient de continuer à améliorer l'impact de la prévention du tabagisme dans le canton, dans la direction qui a été amorcée avec le lancement de ce premier programme. Le rapprochement régional entre Neuchâtel et le canton du Jura concernant le pilotage du programme doit être saisi comme une chance pour lancer des actions fortes et ambitieuses en la matière ».²¹

Conditions cadres cantonales et synergies avec d'autres programmes : le programme cantonal de prévention du tabagisme s'intègre dans la Stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé du canton de Neuchâtel. Ainsi, le PCPT est coordonné avec les autres PAC santé mentale, 65+ et alimentation et activité physique.

4. Groupes cibles, settings et méthodes

4.1. Groupes cibles

Le présent programme de prévention du tabagisme contient des mesures s'adressant à la population dans son ensemble, notamment celles visant à améliorer les conditions-cadres structurelles. Mais son programme s'adresse également plus précisément **aux enfants et aux jeunes, aux fumeur-se-s** souhaitant arrêter, **aux populations vulnérables** par rapport aux facteurs de risque tabac et **aux multiplicateurs et multiplicatrices**. Il est à noter que les enfants et les jeunes sont le public-cible central de ce programme.

²⁰ Addiction Suisse, Page Tabac, <https://www.addictionsuisse.ch/actualites/prises-de-position-daddiction-suisse/tabac/>, consulté le 05.09.2019.

²¹ Rapport d'évaluation d'interface

4.2. Besoins des groupes-cibles

ENFANTS ET JEUNES

On sait que fumer ou non n'est pas uniquement un choix personnel. L'acte de fumer, comme toute les addictions avec substance, dépend de trois facteurs : la personne, la substance et le contexte. Concernant la personne, on sait qu'une bonne estime de soi et la connaissance des dangers encourus si l'on fume influence favorablement le refus du tabagisme²². On sait également que les premières expérimentations se font relativement jeune, vers 13 ans²³, il est donc important d'aborder le sujet assez tôt. Ainsi, des mesures dans le cadre scolaire, comme présenté dans ce programme, favorisant l'information, l'esprit critique et les compétences socio-affectives (exemple de mesure : les journées-santé auxquelles participe le Cipret. Ces journées mêlent informations, discussions, débats sur les questions de santé qui intéressent les jeunes) sont à même de répondre aux besoins des enfants et des adolescents.

FUMEUR-SE-S

La démarche d'arrêt tabagique est, pour une bonne partie des fumeur-se-s, un cheminement complexe. Souvent partagé-e-s entre déni, indécision, envie d'arrêter et peur de l'échec, les futur-e-s ex-fumeur-se-s ont besoin d'avoir à leur disposition des solutions accessibles qui facilitent le parcours de l'abstinence tabagique. C'est pourquoi le programme cantonal de prévention du tabagisme souhaite rendre l'aide à l'arrêt tabagique plus accessible en le faisant plus largement connaître ou en trouvant des solutions adaptées pour divers publics (par exemple, consultations à distance).

POPULATIONS VULNÉRABLES

On sait qu'une des tâches les plus ardues de la promotion de la santé est d'atteindre les personnes vulnérables. Isolées en raison de compétences linguistiques manquantes, de problèmes socio-économiques ou d'une faible littéracie en santé, ces populations sont difficiles à atteindre. C'est pour cette raison qu'une mesure leur est consacrée dans le programme tabac. Cette dernière contient des mesures concrètes, mais également une mesure transversale rappelant aux chargées de programmes de toujours analyser les situations en terme de populations vulnérables pour pointer les lacunes et combler les besoins, quand cela est possible.

MULTIPLICATEUR-TRICE-S

Les multiplicateurs et multiplicatrices²⁴ sont le meilleur moyen d'atteindre les public-cibles finaux. Confronté.e.s aux questions de leurs bénéficiaires, les multiplicateur-trice-s sont souvent friands de nouvelles connaissances et de formation. Le domaine du tabac étant actuellement en pleine mutation en raison de l'arrivée des nouveaux produits du tabac et de la cigarette électronique, ce besoin se fait d'autant plus ressentir.

4.3. Settings

Quand les mesures ne concernent pas toute la population, les enfants et les jeunes étant le cœur de cible de ce programme, ce sont les settings de l'école (obligatoire et post obligatoire), des sports et des loisirs qui sont le plus investis.

²² Addiction Suisse et Association suisse contre le tabagisme. *Les jeunes et la cigarette, Cahier 2, Outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du niveau secondaire avec suggestion d'animation, Fumer ou ne pas fumer? Raisons et motifs*. Lausanne, 2010, p.3.

²³ Monitoring suisse des addictions. Âge de première consommation, <https://www.suchtmonitoring.ch/fr/1/2-2.html?tabac-incidence-age-de-premiere-consommation>, consulté le 28.08.2019

²⁴ Par multiplicateurs, on entend des tierces personnes (bénévoles ou professionnel.le.s) qui permettent d'atteindre le public-cible.

4.4. Méthodes

Priorités et principes clés de la promotion de la santé : Le programme vise à promouvoir des comportements favorables à la santé en agissant sur les conditions-cadres structurelles, en renforçant les ressources et compétences de la population concernée, en formant les professionnel-le-s et en rendant accessibles les prestations adéquates. La promotion de la santé a pour but d'améliorer la santé des individus en particulier et de la population en général. La promotion est un processus qui vise à encourager des habitudes et des conditions de vie favorables à la santé. La prévention a pour but d'éviter et de réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents. Elle comprend également les mesures destinées à en atténuer les conséquences. L'empowerment est un processus qui permet aux gens d'acquérir un meilleur contrôle des actions et des décisions qui influent sur leur santé en reconnaissant et encourageant la compétence et la responsabilité d'un individu.

Mise en réseau et échange : Le deuxième programme cantonal de prévention du tabagisme vise à maintenir, et voire, à renforcer, le réseau neuchâtelois de prévention du tabagisme.

Structure (4 niveaux) : Le programme comprend des mesures dans les 4 niveaux définis par Promotion Santé Suisse : des mesures d'intervention, policy, de mise en réseau et d'information au public.

Durabilité : c'est la deuxième édition du programme, il est destiné à être pérennisé.

Finances : le programme est financé par le Canton de Neuchâtel principalement (budget propre et dîme de l'alcool) : une demande de fonds sera également adressée au FPT, en conformité avec ses conditions octroi.

Orientation sur l'impact : Le programme est orienté sur l'impact et continuellement autoévalué, de manière quantitative et qualitative. Des auto-évaluations, liées aux objectifs et aux indicateurs, de chaque projet seront réalisées.

5. Vision, objectifs et mesures

5.1 Définition de la prévention du tabagisme

5.2 Vision

Dans le canton de Neuchâtel, la prévalence du tabagisme et son acceptation sociale sont durablement à la baisse. Une attention particulière est portée sur les nouveaux produits avec et sans tabac quant à leurs apports et leurs risques.

Cette vision se décline en plusieurs considérations:

En termes de prévalence :

- une proportion plus faible de jeunes commence à fumer
- une part plus grande de personnes qui fument arrête de fumer

En termes d'acceptation sociale :

- la nocivité de la fumée du tabac est reconnue.
- la dénormalisation du tabagisme : fumer n'est plus vu comme quelque chose de « cool »
- il en découle que les mesures de prévention sont jugées importantes et soutenues socialement et politiquement (concernant la fumée passive, la vente aux mineur-e-s et la publicité notamment).

En termes de produits :

- Dans le cadre de ce programme, lorsqu'on parle de prévention du « tabagisme », il faut y intégrer toutes les réflexions et mesures en lien avec les produits du tabac et tous ses succédanés, fumés, vapotés ou autre, avec ou sans nicotine. Les mesures concrètes pouvant être nuancées en fonction.

5.3. Objectifs d'impact

Cette vision peut être décrite de manière plus détaillée au travers de trois objectifs d'impact.

<i>Définition de l'objectif d'impact du programme</i>	<i>Source pour l'évaluation de la réalisation de l'objectif</i>
D'ici 2024, la part des non-fumeur-se-s (n'ayant jamais fumé ou ex-fumeur-se-s) neuchâtelois-e-s âgé-e-s de 15 à 24 ans (en 2017, 60.5% à NE) rejoint la moyenne nationale (68.3%, 2017)	ESS 2022, données neuchâteloises
D'ici 2024, la part des Neuchâtelois-e-s qui souhaite arrêter de fumer reste très élevée (au moins 60%). La part de ceux qui font une tentative d'arrêt sérieuse au cours d'une année augmente de 5 points de pourcentage (29.8% en 2017 à NE).	ESS 2022, données neuchâteloises
À long terme, les différences d'exposition à la fumée passive entre les niveaux d'études achevées diminuent. La non-exposition à la fumée passive des personnes ayant un niveau de formation scolaire obligatoire (61.9%, NE) se rapproche de la non-exposition du niveau scolaire le plus élevé (85.9% NE). Au minimum, d'ici 2024, la non-exposition à la fumée passive des personnes ayant achevé la scolarité obligatoire rejoint le niveau suisse (67.2%, CH).	ESS 2022, données neuchâteloises

5.4 Situation recherchée

Domaine d'action	Situation recherchée
Mise en réseau	<p>Les rôles, responsabilités et tâches de chacun sont clarifiés.</p> <p>La prévention du tabagisme est coordonnée et intégrée dans un dispositif cantonal de prévention des addictions.</p> <p>Les acteurs et actrices important-e-s (stakeholders) sont identifié-e-s et intégré-e-s tôt dans le programme, ils acceptent leur rôle et soutiennent les activités (acteurs issus également des milieux scolaire et social).</p>
Policy	<p>Le contrôle de l'application des lois est défini et de qualité dans tous les lieux concernés. Les lieux qui, jusqu'à présent, n'appliquaient pas une véritable protection contre une exposition à la fumée passive, mettent en place des mesures efficaces de protection.</p> <p>L'accessibilité et la promotion des produits sont limitées. Le Grand Conseil décide des mesures légales allant dans ce sens (intégration des nouveaux produits, interdiction de publicité, interdiction de vente aux mineurs).</p>

Interventions	Des outils et/ou formations sont à disposition des multiplicateur-trice-s (enseignant-e-s, professionnel-le-s de la santé scolaire). Quel que soit son lieu de formation, un-e jeune Neuchâtelois-e bénéficie d'une même couverture de prévention de base.
	La population neuchâteloise qui fume a facilement accès à une offre d'aide à l'arrêt (en quantité et en localisation diversifiée). L'objectif premier est l'abstinence. En situation d'échec manifeste dans l'arrêt de la consommation de tabac, les évolutions des connaissances scientifiques en matière de produits moins nocifs sont également prises en compte, le cas échéant, pour offrir une alternative à ces personnes. L'accès aux prestations existantes est facilité pour les populations dont la prévalence est particulièrement élevée. Le cas échéant, des actions ciblées et spécifiquement adaptées sont mises en place.
	Les personnes qui fument n'exposent pas les autres à la fumée passive dans les lieux publics, les lieux de travail ainsi qu'à leur domicile. Les personnes qui fument n'exposent pas les enfants et les jeunes à la fumée dans les lieux privés.
Information du public	Un centre d'information performant existe (horaires de permanence, qualité de l'offre et variété des supports). Les Neuchâtelois-e-s savent où s'adresser pour recevoir de l'aide à l'arrêt et des informations sur tabagisme. Les campagnes d'information et de sensibilisation sont adaptées aux publics-cibles et réalisées en partenariat avec eux. Les messages sont diffusés dans des settings divers, notamment sportifs et culturels et prennent en compte l'égalité des chances.

5.3 Objectifs cantonaux, objectifs détaillés et mesures

OBJECTIFS CANTONAUX

Pour les plans d'action cantonaux de promotion de la santé (PAC) ces prochaines années, ainsi que pour le plan de prévention du tabagisme, il a été décidé d'avoir des objectifs communs, afin de faciliter la vue d'ensemble de l'activité de la prévention et de la promotion de la santé :

- **Durant la période 2021-2024, le canton promeut activement des environnements favorables à la promotion de la santé pour toute la population du canton**
- **Durant la période 2021-2024, le canton promeut activement des conditions cadres et structurelles favorables à la promotion de la santé de toute la population**
- **Durant la période 2021-2024, le canton sensibilise, par des mesures efficaces, la population à la promotion de la santé et favorise ses compétences et ressources en matière de santé**
- **Durant la période 2021-2024, le canton met en œuvre un programme de sensibilisation et de formation continue à destination des multiplicateurs du canton.**

- **Durant la période 2021-2024, le canton met à disposition des offres de conseil relatives à la promotion de la santé pour la population**

TABLEAU DES MESURES

Policy	1	<i>Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques</i>
	2	<i>Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac</i>
	3	<i>Étude de l'influence du cadre légal et mesures d'amélioration</i>
	4	<i>Setting accueil des mineur-e-s et fumée</i>
	5	<i>Prévention tabac dans les communes</i>
Interventions	6	<i>Prévention du tabagisme à l'école obligatoire</i>
	7	<i>Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt</i>
	8	<i>Apprenti-e-s et lycéen-ne-s sans tabac</i>
	9	<i>Midnight Sports</i>
	10	<i>Cool and Clean</i>
	11	<i>Populations vulnérables sans tabac</i>
	12	<i>Formation des multiplicateur-trices-s</i>
Information du public	13	<i>Gestion du programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) et information/communication</i>
Mise en réseau	14	<i>Mise en réseau pour le programme cantonal et rapprochement cantonal NE-JU</i>
	15	<i>Mise en réseau intercantonale</i>

Policy	Titre	<i>Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a mis en œuvre des mesures structurelles favorables à la protection de la population et à la non-entrée en consommation des jeunes
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le niveau de contrôle</u> de la loi sur la fumée passive et à la vente de tabac aux mineur-e-s reste le même et <u>les infractions constatées</u> sont <u>à la baisse</u>. L'évaluation se base sur les statistiques rapportées par le SCAV et la police. • <u>Des mesures correctives et des mesures d'aide</u> à l'application de la loi sont prises si nécessaire. Par exemple, campagne de communication, rappel ciblé, etc. • <u>Un point de situation</u> sur l'application des lois concernant la fumée passive et la vente de tabac aux mineur-e-s est fait annuellement avec le chef du DFS. • <u>L'opportunité de traiter de la problématique de la publicité et des achats-tests</u> sera analysée par le Département.
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	SCSP
	Budget	Dans les activités habituelles de l'office.

Policy	Titre	<i>Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a mis en œuvre des mesures structurelles favorables à la protection de la population et à la non-entrée en consommation des jeunes.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac</u> sont inclus dans <u>la loi cantonale</u> concernant la protection contre la fumée passive et l'interdiction de vente aux mineur-e-s
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	SCSP
	Budget	Dans les activités habituelles de l'office.

Policy	Titre	<i>Étude de l'influence du cadre légal et mesures d'amélioration</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a analysé l'impact du cadre légal sur la santé des habitant-e-s du canton concernant les facteurs de risques et transmis des propositions au CE.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Un mandat externe</u> est donné pour une étude investiguant l'impact du cadre légal sur la santé des habitant-e-s du canton concernant les facteurs de risques (alcool, tabac, etc.)
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	SCSP
	Budget	Par année : 1'250.- / sur 4 ans : 5'000.-

Policy	Titre	<i>Setting accueil des mineur-e-s et fumée</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, les écoles et tous les lieux qui accueillent des mineur-e-s ont été soutenus dans leur réflexion sur la gestion du tabac et autres succédanés sur leur territoire.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Toutes les écoles et les autres lieux d'accueil pour mineur-e-s sont contactés</u> pour connaître leurs pratiques et proposer une entrevue pour discuter de leur problématique s'ils le souhaitent. • Les écoles et les autres lieux d'accueil pour mineurs <u>sont soutenus</u> pour la mise en œuvre de mesures d'amélioration, le cas échéant. Par exemple, les lieux peuvent recevoir des conseils sur les solutions envisageables, la communication qui peuvent être faites autour des changements, etc.
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	SCSP / Cipret
	Budget	Par année : 12'000.- / sur 4 ans : 48'000.-

Policy	Titre	<i>Prévention tabac dans les communes</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, les communes du canton sont informées concernant les mesures qui peuvent être prises pour la prévention du tabac sur le territoire communal.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de prévention du tabagisme pour les communes <u>sont ajoutées au catalogue</u> de prévention et promotion de la santé qui est à leur disposition.
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	SCSP / Cipret
	Budget	Par année : 5'000.- / sur 4 ans : 20'000.-

Intervention	Titre	<i>Prévention du tabagisme à l'école obligatoire</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, les mesures de prévention du tabagisme à disposition sont mieux connues des écoles et la prévention du tabagisme à l'école s'est renforcée.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de prévention du tabagisme à l'école disponibles, dont le concours « Expérience non-fumeur », <u>sont intégrées dans le catalogue du CEPEN</u> • « L'Expo non-fumeur » <u>est activement proposée et montrée</u> dans toutes les écoles du canton • Le CIPRET est présent durant les <u>journées-santé du GSN afin de pouvoir informer les écolier-ère-s sur les dangers du tabagisme</u>
	Public-cible	Enfants
	Mise en œuvre	Cipret / SCSP
	Budget	Par année : 52'000.- / sur 4 ans : 208'000.-

Intervention	Titre	<i>Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré l'accessibilité de son offre d'arrêt à la consommation tabagique
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Des consultations stop-tabac sont disponibles en suffisance</u> dans le canton en coordination entre le Cipret-NE et la Ligue pulmonaire neuchâteloise. La répartition des bénéficiaires entre les deux organisations est définie et formalisée dans un document disponible sur les sites Internet des deux organisations. • Le Cipret propose <u>une mesure d'information, prévention et soutien à l'arrêt</u> pour les entreprises du canton. • <u>Un projet pilote de groupes de soutien par messagerie instantanée</u> (WhatsApp) est mis en place et évalué. • <u>Une réunion est organisée pour que les acteurs cantonaux se mettent d'accord sur la définition de la réduction des risques</u> concernant le tabagisme et ses succédanés.
	Public-cible	Adultes
	Mise en œuvre	Cipret / Ligue pulmonaire neuchâteloise
	Budget	Par année : 56'000.- / sur 4 ans : 224'000.-

Intervention	Titre	<i>Apprenti-e-s et lycéen-ne-s sans tabac</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré la couverture de la prévention tabagique pour les jeunes adultes. Effectivement, si l'accent reste sur les apprenti-e-s, une population plus susceptible de commencer de fumer, la mesure est étendue aux lycéen-ne-s afin de toucher plus complètement la jeunesse du canton.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Toutes les écoles professionnelles</u> du canton et les lycées <u>bénéficient de la présence d'un stand</u> du Cipret-NE au cours de l'année scolaire • Si besoin, la prestation <u>est adaptée</u> pour les lycées.
	Public-cible	Jeunes
	Mise en œuvre	Cipret
	Budget	Par année : 53'500.- / sur 4 ans : 214'000.-

Intervention	Titre	<i>Midnight Sports</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré la prévention du tabagisme dans le domaine du sport et des loisirs.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Un budget pour Midnight Sport est intégré</u> dans le programme cantonal de prévention du tabagisme • <u>Un partenariat avec le Cipret-Ne</u> concernant la formation des coaches <u>est pérennisé.</u>
	Public-cible	Jeunes
	Mise en œuvre	IdéeSport
	Budget	Par année : 5'000.- / sur 4 ans : 20'000.-

Intervention	Titre	Cool and Clean (<u>△</u> à noter que l'avenir du projet n'est pas certain au niveau fédéral)
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton a amélioré la prévention du tabagisme dans le domaine du sport et des loisirs.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le programme est mis en œuvre</u> dans le canton selon les objectifs nationaux • <u>Un accent est mis sur les zone sans fumée</u> autour des installations sportives, comme au niveau national
	Public-cible	Multiplicateur-trice-s
	Mise en œuvre	Addiction Neuchâtel
	Budget	Dans le budget d'Addiction Neuchâtel ²⁵

Intervention	Titre	Populations vulnérables sans tabac
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, la prévention du tabagisme auprès des populations vulnérables s'est améliorée
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations vulnérables concernant le facteur de risque « tabac » <u>sont identifiées</u> • Les mesures du programme sont <u>systematiquement analysées en terme d'accessibilité pour ces groupes</u> • Les brochures de prévention <u>sont traduites ou rendues accessibles</u> pour les personnes allophones. Les "spots" qui sont le rendez-vous de certaines communautés <u>sont ciblés</u>. • Le service de l'action sociale <u>est consulté</u> concernant l'amélioration de l'accessibilité de l'arrêt tabagique aux bénéficiaires de l'action sociale. • Le tabagisme <u>est abordé</u> dans le cadre du projet FemmesTisch
	Public-cible	Populations vulnérables
	Mise en œuvre	Cipret / SCSP
	Budget	Par année : 23'000.- / sur 4 ans : 92'000.-

Intervention	Titre	Formation des multiplicateur-trice-s
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, la formation des multiplicateur-trice-s concernant le tabac et ses substituts s'est améliorée.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Des sessions de formations sont proposées</u> au personnel rattaché à la santé scolaire et au personnel qui accompagne les familles concernant les nouveaux produits du tabac et la prévention du tabagisme. • Au besoin, <u>d'autres professions peuvent être formées</u> selon la demande
	Public-cible	Multiplicateur-trice-s
	Mise en œuvre	SCSP / Cipret
	Budget	Par année : 6'000.- / sur 4 ans : 24'000.-

²⁵ Les financements proviennent de Swiss Olympic via Addiction Neuchâtel, ainsi Addiction Neuchâtel ne finance pas directement cette mesure.

Information du public	Titre	<i>Gestion du programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) et information/communication</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le CIPRET, ainsi que tous les partenaires du programme, ont permis à la population et aux professionnel-le-s d'améliorer leur connaissance concernant le tabagisme
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Le CIPRET, ainsi que tous les partenaires du programme, répondent <u>aux demandes de la population, aux demandes d'informations des professionnel-le-s</u> (médecin, pharmacien, autres professions). Proposent chaque année <u>une stratégie de communication</u> validée par le Copil. Organisent une/des actions de prévention dans les manifestations Pendant la durée du programme, la direction stratégique aura participé à la sensibilisation des acteur-trice-s stratégiques (administration conseil d'État, presse) dans le canton en matière de politique de prévention du tabagisme. La thématique tabac est intégrée dans les activités de prévention et promotion de la santé (petits déjeuners, colloque). <u>Une bonne visibilité du programme</u> auprès des partenaires, des acteur-trice-s stratégiques et des différents groupes-cibles est garantie.
	Public-cible	Population générale
	Mise en œuvre	Cipret / SCSP / Partenaires du programme
	Budget	Par année : 34'500.- / sur 4 ans : 138'000.-

Mise en réseau	Titre	<i>Mise en réseau pour le programme cantonal et rapprochement cantonal NE-JU</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le réseau des acteurs cantonaux concernant la prévention du tabagisme s'est renforcé et un rapprochement a été entamé dans le contenu des programmes neuchâtelois et jurassiens.
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <u>La coordination des différents acteurs de la prévention du tabagisme</u> (réseautage) au sein du canton <u>est assurée</u> par le SCSP au travers d'un réseau neuchâtelois. <u>Les opportunités de synergie avec le Cipret-JU sont saisies</u> en ayant des projets en commun dans les programmes respectifs.
	Public-cible	Professionnel-le-s de la prévention
	Mise en œuvre	SCSP / Cipret
	Budget	Dans les activités habituelles de l'office. Pour le Cipret : par année : 10'000.- / sur 4 ans : 40'000.-

Mise en réseau	Titre	<i>Mise en réseau intercantonale</i>
	Objectif détaillé	D'ici la fin de l'année 2024, le canton de Neuchâtel a participé activement aux projets intercantonaux concernant le tabagisme
	Description / indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <u>Le canton participe aux projets intercantonaux</u> émergents quand cela est pertinent.
	Public-cible	Professionnel.le.s de la prévention
	Mise en œuvre	SCSP / Cipret
	Budget	Dans les activités habituelles de l'office. Pour le Cipret : par année : 10'000.- / sur 4 ans : 40'000.-

5. Organisation du programme et mise en réseau

« Donneur d'ordre » et signataire du contrat	Laurent Kurth, chef du Département des finances et de la santé
Responsabilité stratégique	Lysiane Ummel Mariani, cheffe de l'office de la promotion de la santé et de la prévention
Responsabilité opérationnelle	Amanda Andrani, collaboratrice scientifique et chargée de programme addictions et Carine Lehmann, responsable du Cipret Ne
Groupe de suivi	Copil du programme cantonal de prévention du tabagisme
Commission	Commission cantonale des addictions

6. Partenaire privilégié

Le partenaire principal du programme est le Cipret Neuchâtel, géré par la Fondation O2. C'est le Cipret qui met en œuvre sur le terrain la majorité des mesures (voir Contrat de prestation Cipret Ne-État de Neuchâtel).

7. Évaluation et monitoring

Le canton de Neuchâtel finance, toutes les 5 années, un sur-échantillonnage cantonal lors de l'Enquête suisse sur la santé (ESS), afin de pouvoir suivre l'évolution de la situation au niveau épidémiologique, notamment en lien avec les objectifs de la Stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé.

Plus spécifiquement dans le cadre de ce programme cantonal de prévention du tabagisme, le SCSP procédera annuellement à l'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de chacune des mesures, selon les indicateurs définis dans le tableau des impacts. Cette analyse sera restituée au Fonds de prévention du tabagisme sous forme de rapport d'évaluation. Un rapport final fera la synthèse des données récoltées pendant les quatre ans et procédera à l'analyse de l'atteinte des objectifs.

Partie III– Calendrier

Conception

Mise en oeuvre

Évaluation

		2021				2022				2023				2024						
	Mesures																			
1	Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques																			
2	Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac																			
3	Étude de l'influence du cadre légal et mesures d'amélioration																			
4	Setting accueil des mineur-e-s et fumée																			
5	Prévention tabac dans les communes																			
6	Prévention du tabagisme à l'école obligatoire																			
7	Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt																			
8	Apprenti-e-s et lycéen-ne-s sans tabac																			
9	Midnight Sports																			
10	Cool and Clean																			
11	Populations vulnérables sans tabac																			

12	Formation des multiplicateur-trice-s																
13	Information et communication du programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT)																
14	Mise en réseau pour le programme cantonal et rapprochement cantonal NE-JU																
15	Mise en réseau intercantonale																

Partie IV– Budget

			4 ans	4 ans	par année	par année
			Cipret	SCSP	Cipret	SCSP
Policy	1	<i>Monitoring de l'application des règlements concernant les produits du tabac et les cigarettes électroniques</i>				
	2	<i>Actualisation des lois cantonales concernant les produits alternatifs au tabac et les nouveaux produits du tabac</i>				
	3	<i>Étude de l'influence du cadre légal et mesures d'amélioration</i>		5'000		1250
	4	<i>Setting accueil mineur-e-s et fumée</i>	48'000		12'000.00	
	5	<i>Prévention tabac dans les communes</i>	20'000		5'000.00	
Interventions	6	<i>Prévention du tabagisme à l'école obligatoire</i>	208'000		52'000.00	
	7	<i>Améliorer l'accessibilité des conseils à l'arrêt</i>	224'000		56'000.00	
	8	<i>Apprenti-e-s et lycéen-ne-s sans tabac</i>	214'000		53'500.00	
	9	<i>Midnight Sports</i>		20'000		5000
	10	<i>Cool and Clean</i>				
	11	<i>Populations vulnérables sans tabac</i>	92'000		23'000.00	
	12	<i>Formation des multiplicateur-trice-s</i>	24'000		6'000.00	
Information du public	13	<i>Gestion du programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) et information/communication</i>	138'000		34'500.00	
Mise en réseau	14	<i>Mise en réseau pour le programme cantonal et rapprochement cantonal NE-JU</i>	40'000		10'000.00	
	15	<i>Mise en réseau intercantonale</i>	40'000		10'000.00	
Totaux			1'048'000	25'000	262'0000	6250

Partie V – Méta-informations

1. Bibliographie

- Actualités OFS, Statistique des causes de décès, Les décès dus au tabac en Suisse entre 1995 et 2012, Neuchâtel 2015
- Addiction Suisse, Page Tabac, <https://www.addictionsuisse.ch/actualites/prises-de-position-daddiction-suisse/tabac/>, consulté le 05.09.2019.
- Addiction Suisse et Association suisse contre le tabagisme. Les jeunes et la cigarette, Cahier 2, Outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du niveau secondaire avec suggestion d’animation, Fumer ou ne pas fumer? Raisons et motifs. Lausanne, 2010, p.3.
- Addiction Suisse et Association suisse contre le tabagisme. Les jeunes et la cigarette, Cahier 2, Outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du niveau secondaire avec suggestion d’animation, Fumer ou ne pas fumer? Raisons et motifs. Lausanne, 2010, p.3.
- Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y., & Kretschmann, A. (2019). La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse - Situation en 2018 et évolutions depuis 1986 - Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (Rapport de recherche No 100). Lausanne: Addiction Suisse.
- GMM II, Santé des migrantes et des migrants en Suisse, Principaux résultats du deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse, OFSP, 2010
- Kuendig H., Notari L., Gmel G. (2017). Cigarette électronique et autres produits du tabac de nouvelle génération en Suisse en 2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions, Addiction Suisse, Lausanne, Suisse
- Informations de base sur le tabagisme passif, OFSP, août 2012
- Monitoring suisse des addictions. Âge de première consommation, <https://www.suchtmonitoring.ch/fr/1/2-2.html?tabac-incidence-age-de-premiere-consommation>
- Mattli R., Farcher R., Dettling M., Syleouni M-E, Wieser S., Die Krankheitslast des Tabakkonsums in der Schweiz: Schätzung für 2015 und Prognose bis 2050, Institut d'économie de la santé de Winterthur de l'Université des sciences appliquées de Zurich ZHAW, 2019
- OFS, Enquête suisse sur la santé 2017, chiffres pour le canton de Neuchâtel, 2019, <https://www.obsan.admin.ch/fr/indicateurs/MonAM/tabagisme-age-15>
- Statistique du canton de Neuchâtel, <https://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/domaines/Pages/01.aspx>
- Theda Radtke, Keller Roger, Angela Bearth, Hans Krebs, Rainer Hornung (2011), La consommation de tabac chez les jeunes, de 2001 à 2009/10. Résumé du rapport de recherche 2011, Monitoring sur le tabac – Enquête suisse sur le tabagisme, Zürich.

2. Coordonnées

Direction stratégique

Lysiane Ummel Mariani - Déléguée à la promotion de la santé

Service de la santé publique

Rue Pourtalès 2

2000 Neuchâtel

Lysiane.mariani@ne.ch - 032 889 52 19

Direction opérationnelle

Amanda Andrani – Chargée de programme Addictions

Service de la santé publique

Rue Pourtalès 2

2000 Neuchâtel

Amanda.Andrani@ne.ch - 032 889 52 21

Carine Lehmann – Responsable du Cipret Neuchâtel

Cipret Neuchâtel / Fondation O2

Faubourg du Lac 17 / Rue de l'Avenir 23

2001 Neuchâtel / 2800 Delémont

Carine.Lehmann@fondationo2.ch – 032 544 16 10